

Rapporteur : **Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

OBJET : Partenariat dans le cadre de l'organisation de l'accueil des nouveaux résidents à Châtelleraut

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'organisation de la journée d'accueil des nouveaux résidents à Châtelleraut le samedi 5 décembre 2009, les partenaires ont souhaité conclure une convention de partenariat afin de faire découvrir la qualité de vie sur Châtelleraut aux personnes nouvellement arrivées.

* * * * *

CONSIDERANT que le programme de cet accueil est proposé à raison d'une journée par an en fonction du nombre de nouveaux arrivants pour l'année ;

CONSIDERANT que la convention a pour objet de définir les obligations des partenaires pour l'organisation de la journée d'accueil des nouveaux résidents à Châtelleraut en 2009 ;

CONSIDERANT que le montant de la prise en charge du coût du pot de l'amitié offert par la ville ce jour-là est estimé à 150 euros ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le maire à signer la convention de partenariat.

Le montant des dépenses correspondantes sera imputé sur la ligne budgétaire 024.1 / 6232 / 1100 N 10.11

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtelleraut
Transmis à la sous préfecture, le 10/12/09
Publié en mairie le 9/12/09

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault